

Tribunes publiées dans le Journal n°224

CHRISTINE CERRIGONE

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Le Blanc-Mesnil a entamé depuis 10 ans une transformation urbaine ambitieuse pour offrir un cadre de vie toujours plus moderne, agréable et vert à ses habitants. Oubliés les cubes de béton, sans charme et sans espace extérieur, oublié aussi le 100% social, faisant fit de la mixité, de la viabilité des commerces, et de la volonté de nombreux Blanc-Mesnilois de bénéficier de l'accession sociale à la propriété.

Place aux jardins, aux balcons, au rééquilibrage, à l'architecture soignée pour tous les Blanc-Mesnilois, des logements sociaux comme privés, et de tous les quartiers.

La récente réhabilitation de la résidence Floréal, inaugurée le 31 mars 2025, est un exemple emblématique : elle reflète la volonté municipale d'améliorer le confort des logements, de renforcer la végétalisation et d'intégrer harmonieusement l'habitat dans son environnement. Auparavant délaissé, les investissements de ces dernières années font désormais de ce quartier l'un des plus prisés de la Ville : idéalement situé, il abrite aujourd'hui le plus grand dojo d'Ile-de-France, la Maison des Arts Martiaux, une école d'excellence musicale, Chevalier-de-Saint-George, et un poumon vert luxuriant, le parc Bologne-de-Saint-George.

Cette métamorphose fait écho à une autre transformation d'envergure, celle du quartier des Tilleuls. Après des années d'inaction des précédentes majorités, ce chantier, plus grand projet de rénovation urbaine de France, entre en effet lui aussi dans une phase opérationnelle décisive.

En renouvelant ses quartiers et en investissant dans ses infrastructures, Le Blanc-Mesnil écrit une nouvelle page de son histoire, tournée vers le meilleur et vers l'avenir !

DIDIER MIGNOT

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

La cité Jean-Pierre Timbaud fait partie intégrante du projet urbain de grande ampleur appelé ZAC de La Molette.

Si nous ne contestons pas l'indispensable reconstruction de cette vaste friche industrielle, nous n'en partageons pas le contenu dans les grandes lignes. C'est un projet qui aurait nécessité davantage de concertation au vu de son importance pour l'ensemble de la ville (5800 logements, 16700 habitants supplémentaires).

On peut cependant s'interroger sur la présence de la cité Timbaud dans le périmètre de cette ZAC, et surtout de l'avenir qui lui est réservé : démolition des 80 logements des allées des anémones et des bleuets ; réhabilitation de 200 logements ; construction de 300 logements neufs en 2 lots dont on ne sait pas s'il s'agit de logements sociaux.

Un autre scénario, acceptable et nécessaire mais non retenu par la ville, prévoyait la seule réhabilitation des 280 logements existants dans cette cité dotée de très grands espaces verts de pleine terre. Des espaces naturels qu'il s'agit de préserver d'autant qu'ils abritent une biodiversité riche et composée d'espèces animales protégées (criquet et oiseaux). Ajoutons que le très faible niveau de pollution sonore de la cité est identique à celui d'une zone pavillonnaire.

Rien ne justifie donc que la cité Timbaud, en limite du périmètre de la ZAC, y soit intégrée et ainsi densifiée, si ce n'est, une fois de plus, la satisfaction de l'appétit financier de la promotion immobilière. Et ça continue, encore et encore...

Contact : bmavenir@gmail.com